



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015

Révision: 16.10.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 **Identificateur de produit**
- **Nom du produit MAFRAPAV DAILY**
- 1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Détergent pour sols
- 1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
MA-FRA S.p.A.
Via Aquileia, 44/46
20021 Baranzate (MI) ITALIA
Tel.+39 023569981
www.mafra.com
mafra@mafra.it
- **Service chargé des renseignements :** E-mail: lab@mafra.it
- 1.4 **Numéro d'appel d'urgence:**
FRANCE :
numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- 2.2 **Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**

GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- **Indications complémentaires:**
Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015

Révision: 16.10.2015

Nom du produit **MAFRAPAV DAILY**

(suite de la page 1)

- 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit est exempt de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhyde.

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT**: Non applicable.

- **vPvB**: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description** : Produit de nettoyage.

- Composants contribuant aux dangers:

CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol Eye Irrit. 2, H319	<2%
CAS: 68131-39-5 Polymer	Ethoxy Alcohol Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302	<2%
CAS: 52-51-7 EINECS: 200-143-0	bronopol (DCI) Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	<2%
CAS: 55965-84-9	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Sens. 1, H317	<2%

- Règlement (CE) No 648/2004

agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques	< 5%
parfums, agents conservateurs ("2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL", mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1))	

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours

- **Indications générales** : Aucune mesure particulière n'est requise.

- **après inhalation** : Veiller à l'apport d'air frais

- **après contact avec la peau** : Laver immédiatement à l'eau.

- **après contact avec les yeux** : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

- **après ingestion** : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité** : Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Autres indications** Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

FR
(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015

Révision: 16.10.2015

Nom du produit **MAFRAPAV DAILY**

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- Préventions des incendies et des explosions:
Aucune mesure particulière n'est requise.
Le produit n'est pas combustible
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.
- Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- Classe de stockage :
- Classe VbF : néant
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VME Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

- Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Protection respiratoire : non nécessaire.
- Protection des mains :

Non nécessaire.

- Matériau des gants non applicable
- Temps de pénétration du matériau des gants non applicable

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015

Révision: 16.10.2015

Nom du produit **MAFRAPAV DAILY**

(suite de la page 3)

- Protection des yeux :

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect:

Forme : liquide
Couleur : rouge clair
- Odeur : douce

- valeur du pH à 20 °C: 9,2

- Modification d'état

Point de fusion : 0 °C
Point d'ébullition : 100 °C

- Point d'éclair : non applicable

- Inflammabilité (solide, gazeux) : Le produit n'est pas inflammable.

- Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

- Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

- Densité à 20 °C: 1,01 g/cm³

- Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : entièrement miscible

- Viscosité :

dynamique : Non déterminé.
cinématique : Non déterminé.

- Teneur en solvants :

solvants organiques 0,0 %
eau : > 90 %

Teneur en substances solides : < 10 %

- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 10.2 Stabilité chimique

- Décomposition thermique / conditions à éviter : Stable à température ambiante

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë :

- Effet primaire d'irritation :

- de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- des yeux :

Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015

Révision: 16.10.2015

Nom du produit **MAFRAPAV DAILY**

(suite de la page 4)

- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications** : Le produit est biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales** :
En général non polluant
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation** : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés** :
- **Recommandation** : L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-------|
| - Numéro ONU | |
| - ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| - 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| - ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| - 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| - ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| - Classe | néant |
| - Groupe d'emballage | |
| - ADR, IMDG, IATA | néant |
| - 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| - Polluant marin : | Non |

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015

Révision: 16.10.2015

Nom du produit **MAFRAPAV DAILY**

(suite de la page 5)

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.
- Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales :
- Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) : néant
- Directives techniques air :

Classe	Part en %
Wasser	96,0
NK	2,0

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

- Phrases importantes
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Service établissant la fiche technique : Ma-Fra Laboratories
- Contact : lab@mafra.it

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VbF: Verordnung über brennbare Flüssigkeiten, Österreich (Ordinance on the storage of combustible liquids, Austria)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3
 Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
 Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015

Révision: 16.10.2015

Nom du produit MAFRAPAV DAILY

(suite de la page 6)

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
- * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR